LE RÈGNE DE JEAN LE BON DANS LES HISTOIRES DE FRANCE DU XIV° AU XIX° SIÈCLE

ESSAI D'HISTORIOGRAPHIE

PAR

François FOSSIER licencié ès lettres

INTRODUCTION

Si les sources narratives de l'histoire du xive siècle constituent un domaine bien défriché depuis cent cinquante ans, leur étude a toujours été menée en vue de compléter les données fournies par les documents diplomatiques et d'enrichir la connaissance des faits. A aucun moment ces sources n'ont été envisagées en elles-mêmes, sous leur seul aspect d'œuvre littéraire, indépendamment de ce qu'elles pouvaient apprendre de neuf, à l'exception peut-être de l'œuvre de Froissart. Cet état de choses est dû en grande partie au peu d'intérêt que l'on a accordé en France aux recherches historiographiques. Aussi la possibilité d'aborder un domaine nouveau, de dégager sur plusieurs siècles l'évolution d'un thème historique en fonction des courants intellectuels successifs qui l'ont façonné, a-t-elle motivé la présente étude. En outre, le discrédit dont fut longtemps victime Jean le Bon le destinait tout spécialement à cette tentative de recherche historiographique, que la confrontation entre l'histoire d'un règne ordinaire et l'intermède extraordinaire de la révolution parisienne ne pouvait qu'enrichir.

En l'absence complète de travaux antérieurs de ce genre, nous nous sommes donc efforcé de définir, sans toujours pouvoir les résoudre, les problèmes de méthode posés par l'analyse d'un thème historiographique, tout en dégageant l'évolution même de ce thème. Toutefois, les conclusions partielles auxquelles nous aboutissons ne prendront toute leur valeur que coordonnées avec des travaux analogues menés sur d'autres thèmes.

SOURCES

L'étude des sources médiévales et notamment des chroniques anonymes nous ayant amené à recenser 196 manuscrits et à éditer un nombre à peu près égal de fragments, il ne saurait être question d'en reproduire ici la liste. La plupart d'entre eux proviennent du Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, des Bibliothèques de l'Arsenal, Mazarine, Sainte-Geneviève à Paris, des Bibliothèques municipales d'Arras, Besançon, Bordeaux, Douai, Montpellier, Orléans, Poitiers, Rouen, Toulouse, Tours, Troyes, Valenciennes et Verdun. A l'étranger nous avons consulté des manuscrits de la Bibliothèque vaticane, de la Bürgerbibliothek de Berne, de la Bibliothèque royale de Bruxelles et du British Museum, essentiellement.

Pour la période moderne, les livres imprimés de la Bibliothèque nationale constituent l'essentiel de notre documentation. Nous avons complété celle-ci par des papiers d'érudits conservés au Cabinet des manuscrits et dans les Archives de l'Institut de France (série 3 G). L'iconographie enfin provient en grande partie du Cabinet des estampes.

PREMIÈRE PARTIE

LES RÉCITS CONTEMPORAINS DU RÈGNE

Délimitation des sources. — D'étendue et d'origine diverses, nos sources ont joui d'une faveur très inégale selon les époques, puisque certaines, représentées par des centaines de manuscrits, n'ont cessé d'être lues et exploitées pendant près de trois siècles; d'autres ont été sujettes à éclipses, d'autres encore, apparemment oubliées aussitôt qu'écrites, ne sont réapparues qu'au xixe siècle, avec la découverte de leur manuscrit unique. Toutes se rejoignent sur trois points : leur provenance géographique, la date de leur composition, presque toujours antérieure à 1360, leur caractère à la fois général dans l'espace et ponctuel dans le temps, même quand il s'agit de continuations.

Les auteurs et leur information. — On remarque chez les auteurs, autant qu'on puisse les connaître, une grande disparité sociale; leur culture n'est plus exclusivement monastique, leurs moyens d'information dépendent de plusieurs facteurs : milieu ambiant dans lequel écrit le chroniqueur témoin de ce qu'il raconte, caractère du témoignage oral et du témoignage écrit, ces trois éléments pouvant se combiner à l'intérieur d'une même œuvre. Sur le plan historiographique, les divisions internes de la chronique et le choix des événements traités s'en trouvent considérablement modifiés.

Additions générales au texte des Grandes chroniques de France. — L'œuvre de Pierre d'Orgemont est celle qui exerça l'influence la plus profonde et la plus durable sur les récits médiévaux puis modernes; aussi l'avons-nous prise comme point de départ d'une comparaison avec les autres chroniques. Au terme de cet examen, nous voyons se dégager trois types de modifications, qui sont fonction de l'origine géographique de la chronique (par exemple additions d'ordre politique ou archéologique); de la situation du chroniqueur, qui insiste plus ou moins sur des faits militaires, religieux, climatiques, généalogiques; de sa culture, quand son récit fait appel à des comparaisons savantes ou requiert des effets de style. Il est d'ailleurs à noter que ces modifications sont, selon les cas, longues ou brèves, regroupées ou isolées, véridiques ou mensongères.

Étude des variantes d'après quelques exemples. — Les différences entre chaque source ont tendance à s'accroître dans les périodes d'instabilité politique, en l'absence du roi notamment, ou dans celles qui n'offrent aucun événement marquant; le récit s'organise en effet de préférence autour des événements à caractère scénique, dans lesquels le roi joue le premier rôle.

Les jugements portés sur le règne et le roi. — Les avis qu'ont pu formuler les chroniqueurs sont assez contradictoires, sauf quand il s'agit d'événements clefs, mais présentent une remarquable homogénéité à l'intérieur d'une même œuvre. Outre une absence complète de recherche étiologique, on y remarque un certain nombre de valeurs traditionnelles comme la famille, la vassalité, l'autorité royale et divine, auxquelles viennent s'ajouter de nouveaux éléments comme l'esprit curial. Le règne de Jean le Bon est jugé de façon mitigée, mais c'est la fatalité que l'on cherche à rendre responsable, plus que le souverain lui-même dont les qualités et les défauts semblent détachés du contexte.

DEUXIÈME PARTIE

L'ÂGE DE LA COMPILATION

Délimitation de l'ensemble des sources. — L'historiographie du xve siècle élaborée dans les cours princières se désintéresse progressivement de la narration des événements généraux, contemporains et antérieurs. Notre centre d'intérêt se déplace donc vers les compilations qui tendent à s'abréger et à devenir de plus en plus impersonnelles.

Description matérielle des manuscrits. — On remarque la même uniformité d'aspect entre les divers manuscrits malgré des dimensions inégales, une composition codicologique et une décoration similaires, exception faite du rouleau d'histoire universelle.

Les sources de la compilation. — Nombreuses et variées dans les premières années du siècle, les sources de la compilation donnent naissance à diverses catégories de récits, certains très proches de la source originelle, d'autres mêlant plusieurs sources, mais l'abrégé français ou latin après 1460 les rend progressivement inidentifiables, et va proposer un texte immuable pendant près d'un siècle.

Les jugements nouveaux sur le règne et sur le roi. — Hormis quelques additions relevant de l'histoire locale, l'ensemble des données reste le même; on note toutefois, sous l'emprise des catastrophes qui bouleversèrent le xve siècle, plus d'indulgence dans les jugements portés sur les événements et plus de sévérité dans ceux portés sur les individus auxquels on commence à attribuer un rôle déterminant dans le déroulement des faits. Jean le Bon échappe seul à ces condamnations, encore auréolé de son prestige chevaleresque.

Tradition médiévale et histoire anonyme au XVIe siècle. — Il se produit pendant un demi-siècle une lente transformation des textes historiques anonymes, depuis la compilation manuscrite informe de la fin du xve siècle jusqu'aux petits abrégés imprimés, plus équilibrés et mieux construits, dont le rôle didactique annonce le manuel du xviie siècle.

L'historiographie des auteurs avant 1550. — Aux essais nouveaux de Gaguin et de Paul Émile succède une phase de stagnation d'une trentaine d'années qui voient la réapparition de l'histoire universelle à dominante religieuse, jusqu'à la publication de l'histoire de France de Du Haillan. Ce n'est qu'au terme de cette période que l'on assiste au triomphe de l'histoire humaniste.

TROISIÈME PARTIE

VERS UNE HISTOIRE SCIENTIFIQUE

L'histoire humaniste. — Éclose plus tardivement que les autres disciplines littéraires, l'histoire humaniste présente un singulier mélange de tradition et de nouveauté; son rôle dans la formation de l'individu comme dans la production imprimée, ainsi que peut nous l'apprendre le dépouillement d'inventaires de libraires et de bibliothèques, est étroitement soumis à ces deux aspects jusqu'aux dernières années du siècle; à ce moment l'apport des travaux érudits étrangers et une nouvelle réflexion théorique sur l'histoire viennent élargir les perspectives.

La place de l'historien dans l'histoire aux XVIIIe et XVIIIe siècles. — Sous l'influence de la Contre-Réforme, l'histoire se voit divisée en deux courants que le xvie siècle et les juristes étaient arrivés à concilier, celui de l'érudition des Antiquaires puis des Bénédictins, et celui de l'histoire à tendance littéraire,

auquel il convient de rattacher l'histoire officielle représentée par les historiographes, dont le rôle est souvent plus politique qu'intellectuel.

Présentation des sources. — Par leur nombre, la diversité de leur inspiration, la fréquence de leurs éditions, leur présentation matérielle, les livres d'histoire constituent une masse beaucoup plus considérable et hétérogène que pour les périodes antérieures. Leur classement se modifie du xvie au xviiie siècle, et l'on passe d'une répartition par catégories d'historiens à une répartition par genres d'ouvrages, indépendamment de leur auteur.

Sources traditionnelles et sources nouvelles. — Si les sources narratives médiévales ne se renouvellent guère à quelques exceptions près, le recours aux pièces à caractère diplomatique, notamment aux Ordonnances des rois de France, devient systématique à partir de 1650, du moins à un niveau supérieur, car si l'abrégé ou le manuel en font parfois état, c'est pour avoir utilisé un ouvrage savant en général antérieur d'une quarantaine d'années; on voit alors se répercuter lentement les découvertes érudites, qui mettent parfois un siècle pour atteindre, après la haute vulgarisation, l'histoire élémentaire, l'intervalle tendant à diminuer nettement dans les dernières années du xviiie siècle, dont l'acquis scientifique est déjà assimilé sous l'Empire.

Analyse des jugements portés sur le règne et sur le roi. — Plus encore que pour les périodes antérieures, les jugements des historiens sont soumis et façonnés par les événements contemporains. A l'attitude générale du xvie siècle, sévère pour le roi Jean dont le manque d'autorité autorisa les soulèvements populaires, succède au xviie siècle une condamnation de l'agitation nobiliaire, tandis que les attaques portées contre le souverain ne sont plus admises. Au xviiie siècle, sous l'emprise de l'histoire à tendance psychologique, une part de responsabilité croissante dans le déroulement des événements est accordée aux différents acteurs du règne dont on cherche à faire un portrait logique et systématique. Jean le Bon est décrit non plus comme un personnage en soi, mais comme la justification et l'explication des événements de son propre règne.

QUATRIÈME PARTIE

ICONOGRAPHIE

De qualité très inégale, absente pendant de longues périodes, l'iconographie, qui fait beaucoup plus appel à l'imagination des artistes qu'à la reproduction des « monuments » anciens, joue à la fois le rôle de repère et de délassement, mais sa valeur didactique et son adéquation au texte restent nulles jusqu'aux manuels scolaires du XIX^e siècle.

CONCLUSION

S'il est aisé de décomposer en écoles, courants, tendances successives, l'historiographie du xive au xixe siècle, si, en théorie du moins, elle se veut entièrement neuve à partir de 1550, reste sous-jacente l'utilisation des mêmes sources qui traversent ainsi plusieurs siècles malgré les modifications qu'elles ont pu subir. C'est beaucoup moins en fonction des découvertes successives de l'érudition que des courants intellectuels généraux et des événements du moment que le récit historique prend sa coloration. La synthèse entre l'érudition et l'histoire à tendance littéraire, réalisée au xixe siècle, sera seule capable de renouveler l'historiographie, dont les changements ne se faisaient jusqu'alors que par l'accumulation des données nouvelles.

APPENDICES

Les notices de 196 manuscrits et leur édition partielle sont précédées d'une introduction précisant les règles d'édition suivies et accompagnées d'une table de concordance, d'une table des *incipit* et d'un *index*. Outre l'édition de papiers d'érudits du xvII^e et xvIII^e siècle, on trouvera le tableau des éditions incunables et du xvI^e siècle d'ouvrages historiques anonymes, ainsi qu'une liste des historiographes du roi.

PLANCHES